

PROJET « Femmes cheffes de ménages à charge d'enfants (Femmes AGR) ».

Communes d'Androvakely, d'Antanétabé-Anativolo et de Belanitra.

Sortie de l'extrême pauvreté, de ces ménages, par le développement d'activités rémunératrices.

Passer du salariat agricole, partiel, à ses propres activités rémunérées.

Formation pour les cultures de contre-saisons. Cours pratique de mise en oeuvre.



Distribution des semences pour la mise en culture après la formation (ici semences de riz pluvial).



Et finalement les cultures faites par les bénéficiaires pour leur compte, ici des oignons.



Autre formation, coupe et couture, pour confectionner de nouveaux habits et réutiliser l'existant.



Plus d'informations à la page suivante.

PROJET « Femmes cheffes de ménages à charge d'enfants (Femmes AGR) ». Communes d'Androvakely, d'Antanétibé-Anativolo et de Belanitra.

Sortie de l'extrême pauvreté, de ces ménages, par le développement d'activités rémunératrices.

* * *

- 361 femmes cheffes de ménages vivant seules (célibataire, veuves, divorcées) avec leurs 1'739 enfants.
 - Début novembre 2023, fin 30 juin 2025.
 - La 2e phase (extension) de ce projet se terminera en juin 2025.

Situation de départ

Le manque de revenus, hors saison culturelle, pour des femmes dont la principale source de revenus est le salariat agricole est à l'origine de l'extrême pauvreté de ces femmes.

La période sans revenus s'étend de fin mai à fin octobre. Le reste de l'année leurs revenus ne leur permet pas d'acheter de quoi manger trois fois par jour. Sans accès à la terre, pour leur propre compte, elles ne peuvent pas satisfaire les besoins essentiels de leur famille.

Le manque de formations, l'analphabétisme et l'absence d'alternatives pour acquérir du revenu en dehors de l'agriculture et l'enclavement des trois communes ne leur laisse que peu de choix.

| Résultats atteints (état mars 2025) | Effets | Ce qu'il reste à faire |
|---|--|---|
| Mise en œuvre des formations pour les 3 groupes de femmes AGR soit 361 femmes . ✓ Par an les 361 femmes bénéficiaires ont mis en culture 46 hectares de riz pluvial, 4,2 hectares en maraîchage plus des cultures de bas de pente. ✓ 210 femmes ont bénéficié de prêts en semence d'une valeur de 16 francs par personne pour leurs cultures. ✓ Formations pour diversifier les revenus, tissage sur métier à tisser élevage poules pondeuses, vie associative, nutrition-cuisine, Santé reproductive, Tenure de moutons et riz pluvial. ✓ Banque de semences active. | Attendus, augmentation des revenus des ménages de 20% au moins, diminution de la période de soudure en moyenne de 3 mois par an, par rapport aux ménages non bénéficiaires. Renforcement de la banque de semence gérée par les femmes AGR et de leurs capacités socio-organisationnelles. | Bilan du projet et évaluation externe finale (juillet 2025) pour rendre compte et préparer la 3e et dernière phase du projet. |